

Maître composteur :

RS6116 - Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

Selon le référentiel de formation ADEME

Public

Cette formation s'adresse principalement aux salariés des structures impliquées dans la gestion locale des biodéchets ainsi qu'aux agents des collectivités en charge de la prévention des déchets ou de l'animation des territoires. L'entrée en formation se fait sur entretien.

PRÉ-REQUIS : parcours complet certifiant guide composteur réalisé au moins 3 mois auparavant (attestation de parcours demandée).

Durée

Parcours complet 7 jours (49 heures) + tutorat pour la préparation de la soutenance dans le cadre d'une formation certifiante

Objectifs

- ✓ Piloter des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets.
- ✓ Mobiliser et accompagner des relais de terrain.
- ✓ Informer et sensibiliser les différents publics.
- ✓ Mettre en place et animer des opérations de prévention-gestion, domestiques, partagées et autonomes sur son territoire.

Modalités pédagogiques

La formation allie théorie et mise en situation pratique.

Nombre de participants : 8 à 14.

Chaque module fait l'objet d'une attestation de fin de parcours

Certification

Selon les modalités de la certification enregistrée au répertoire spécifique sous le n° RS6116 :

- Épreuve écrite sous forme d'un rapport
- Épreuve orale de 30 minutes (présentation du rapport écrit et entretien avec le jury)



PROGRAMME

Phase 1 = 3 jours

Les perfectionnements techniques (MC1)

2 jours

- ✓ La biologie du compost : retour sur le processus biochimique du compostage et les différents cycles (azote, carbone, matière organique).
- ✓ Analyse et fonctionnement du sol : présentation des propriétés et rôles du sol.
- ✓ Diagnostic d'une opération de proximité, étude de cas concrets, réalisation de fiches de suivi et d'accompagnement.
- ✓ Les différentes techniques de compostage, choix des techniques, dimensionnement des installations.

Phase 2 = 3 jours

Animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets (MC2)

2 jours

- ✓ Réaliser un diagnostic sur le terrain, évaluer les potentialités d'un projet, repérer les points forts et points faibles. Mettre en place une concertation des acteurs.
- ✓ Adapter et installer le matériel en lien avec une formation ad hoc.
- ✓ Créer et maîtriser les outils de suivi et d'accompagnement d'un projet.
- ✓ Chacune de ces étapes sera développée en fonction des spécificités liées au compostage domestique, partagé et autonome.

Mobiliser et accompagner les relais de terrain (MC4)

1 jour

- ✓ Créer, animer et dynamiser un réseau de référents de site et de guides composteurs.

Phase 3 = 1 jour

Conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur un territoire (MC5)

1 jour

- ✓ Définir le cadre d'un projet, le mettre en œuvre, identifier les critères d'évaluation.
- ✓ Accompagnement et soutenance de projet

Informers les différents publics (MC3)

1 jour

- ✓ Identifier les problématiques liées aux biodéchets en fonction d'un public cible.
- ✓ Connaître les compétences respectives des collectivités territoriales et leurs articulations.
- ✓ Créer ses outils d'animation et de communication.

Infos pratiques

Lieu

Digne-les-Bains

Tarifs

Formation avec passage de la certification :

- OPCO, CPF ou pôle emploi: 1970 € TTC

- Autofinancement: 1450 € TTC

11, 12, 13 septembre
Et 25, 26, 27 septembre

Soutenance prévue en visio en
mars 2024

Hébergement

Liste d'hébergements
disponible sur simple
demande.



Contactez-nous :

@ contact@gesper.eu

☎ 04 92 34 33 54

Plus d'infos sur :

www.gesper.eu

Les formateurs

Fanny Lorgeron



Directrice de
GESPER

Anne-Laure Porcher



Responsable
de projets
GESPER

Blaise Leclerc



Expert fertilisa-
tion organique à
l'ITAB - Auteur

Annie Gauthier



Fondatrice de
Compost'Elles
Photo Lara Balais

Pascal Revallier



Fondateur et
dirigeant de
ComposTerre